

01 Généralités

Toutes nos ventes et prestations de service sont effectuées suivant les présentes conditions générales qui annulent et remplacent toutes conditions générales antérieures.

Toute commande est acceptée aux conditions générales reprises ci-dessous.

Toute clause accompagnant une commande d'un client et qui serait en opposition ou qui ajouterait un élément nouveau aux présentes conditions générales n'est admise que moyennant une approbation explicite et écrite.

L'offre de la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO aura une durée de validité de trente jours à dater de son envoi.

02 Études et projets

Les études et projets (y compris scénarios, synopsis et storyboards) non suivis de l'agrément du client dans un délai d'un mois, à dater de l'envoi, seront facturés de plein droit au client selon un tarif horaire augmenté des frais engagés.

Ces études et projets restent en tout état de cause la propriété de la société et ne pourront être utilisés au public qu'avec l'accord de l'auteur et moyennant l'acquiescement des droits y afférents.

03 Délais de fourniture

Les délais de fourniture sont donnés à titre purement indicatif.

Le dépassement du délai donné ne peut en aucun cas être invoqué pour refuser le paiement de la facture ou pour obtenir une réduction de prix ou un allongement du délai de paiement.

04 Droits d'auteur et de diffusion

Les droits de reproduction et de diffusion ne sont valables que pour la destination et le support déterminé de commun accord entre le client et la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO.

Toute nouvelle destination ou reproduction sur un support autre que celui convenu initialement devra faire l'objet d'une autorisation expresse préalable de la part de la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO.

De même, le client ne pourra pas modifier une création de la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO sans l'accord préalable exprès de celle-ci.

Les créations pourront porter sa marque d'identification.

Tous les originaux, comme les modèles, projets, croquis, compositions typographiques, restent la propriété exclusive de la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO.

La SPRL AFTERTOUCHE STUDIO s'engage à n'utiliser l'objet de son droit qu'au profit exclusif du client.

Une cession du support original pourra toutefois être envisagée, mais ne pourra se matérialiser que par la conclusion d'un contrat distinct de celui de la commande et moyennant une rémunération complémentaire de la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO.

La SPRL AFTERTOUCHE STUDIO s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger le client contre toute réclamation de tiers ou avertir le client des limites qui seraient éventuellement apportées à la cession des droits de ceux-ci.

Toute taxe et tout droit d'auteur inhérent au produit facturé est à charge du client.

Sauf mention spécifique, les droits de diffusion des supports audiovisuels sont compris pour 1 an à partir de la date de facturation.

05 Réclamation - Responsabilité

La SPRL AFTERTOUCHE STUDIO n'est pas responsable des dommages indirects causés au client tels que notamment la perte de bénéfice.

Lors de chaque commande, le client reçoit pour approbation un fichier prêt à diffuser (PAD) qui constitue l'ensemble des obligations de la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO. Le client doit obligatoirement marquer son accord après réception du PAD par retour de mail à l'adresse hello@aftertouch.be. L'envoi en régie et/ou la livraison des diffusables liés à la commande se fait conformément à ce PAD, en tenant compte des demandes de correction clairement indiquées sur celui-ci.

Les épreuves supplémentaires demandées après validation du PAD, ainsi que les remaniements ou suppressions ultérieures font l'objet d'un supplément de prix.

Ce prêt à diffuser dégage irrévocablement la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO de toute responsabilité si le travail a été exécuté conformément à l'épreuve.

La responsabilité de la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO se limite au remboursement de la partie non conforme de la commande à l'exclusion de tout autre complément d'indemnisation.

La responsabilité de la SPRL telle que prévue aux alinéas précédents ne pourra cependant être mise en oeuvre que moyennant réclamation du client introduite par lettre recommandée dans les 8 jours de la livraison ou de la levée des marchandises au siège de la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO.

En l'absence de réclamation dans les formes et délai précités, la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO sera libérée de toute responsabilité.

06 Paiement

Tout ce qui a été produit par la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO reste notre propriété jusqu'au paiement intégral de la facture en principal, intérêts et frais éventuels compris.

Les factures sont payables au siège de notre société.

Les factures sont payables au comptant, leur envoi tenant lieu de sommation de payer.

A défaut de paiement, elles porteront de plein droit et sans mise en demeure un intérêt conventionnel au taux de 12 % l'an, outre une indemnité forfaitaire de 15 % avec un minimum de 75 euros par facture.

La liquidation totale ou partielle d'une entreprise, la transformation d'une entreprise privée en société, le décès du propriétaire, l'entrée ou le départ d'un associé-commanditaire et, en général, tout fait ou acte pouvant entraîner des modifications dans les risques que nous supportons et qui résultent de la convention, ont comme conséquence de rendre nos créances, y compris les traites acceptées, immédiatement exigibles sur l'entreprise ou sur les personnes en question. Plus spécialement, il est convenu que ces traites deviennent payables à vue.

07 Litiges

Le présent contrat est régi par le droit belge.

En cas de litige, les tribunaux de Liège sont seuls compétents.

La Justice de Paix du 1er canton est seule compétente pour tout litige dont le montant n'excède pas celui déterminé par l'article 590 du Code Judiciaire.

08 Clause de dédit

Si l'acheteur, pour quelque raison que ce soit, devait renoncer à la commande, le contrat est considéré résilié aux torts de l'acheteur, huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée restée sans réponse, moyennant le paiement d'une indemnité forfaitaire et irréductible fixée de plein droit et sans mise en demeure, à 30 % du prix de la commande, sous réserve pour la SPRL AFTERTOUCHE STUDIO de justifier d'un préjudice supérieur.

Dans la mesure où l'acheteur aurait versé un acompte supérieur ou réalisé des paiements supérieurs à 30 % du prix de la commande, ceux-ci resteraient acquis de plein droit.